



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :

Loïc DAVERAT
loic.daverat@culture.gouv.fr

Références : IA0330562500005-1

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026011-DE



**Direction régionale
des affaires culturelles**

Le Préfet de région

à

DDTM 33

SEN/Police de l'Eau et Milieux Aquatiques

Cité Administrative

Rue Jules Ferry

BP 90

33090 BORDEAUX CEDEX

À l'attention de Madame Christine BARON,

Bordeaux, le 15 avril 2025

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : BLANQUEFORT, EYSINES (GIRONDE), 2025 – Step de Lille, bassin d'orage de Cantinolle
IA0330562500005
Votre courrier du 12 mars 2025
Livres V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 12 mars 2025.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Le Service régional de l'archéologie se tient à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de région,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
Le conservateur régional de l'archéologie adjoint

Régis ISSENMANN



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par :

Loïc DAVERAT
loic.daverat@culture.gouv.fr

Références : IA0330562500005-2

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le

ID : 033-895134674-20260629-2026011-DE



**Direction régionale
des affaires culturelles**

Le Préfet de région

à

RÉGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE
Esplanade Charles de Gaulle
33045 BORDEAUX CEDEX

À l'attention de Monsieur Pierre THUEUX,

Bordeaux, le 15 avril 2025

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : BLANQUEFORT, EYSINES (GIRONDE), 2025 – Step de Lille, bassin d'orage de Cantinolle
IA0330562500005
Livres V du Code du patrimoine

Monsieur,

La DDTM 33 m'a transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre. J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 12 mars 2025.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Je vous rappelle toutefois qu'en cas de découverte fortuite de vestiges archéologiques vous avez l'obligation d'en faire la déclaration immédiate auprès du maire de la commune concernée conformément à l'article L.531-14 du code du patrimoine, et je vous remercie d'en informer mes services.

Le Service régional de l'archéologie se tient à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de région,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles
et par subdélégation,
Le conservateur régional de l'archéologie adjoint

Régis ISSENMANN